

# Description

## Master of Advances Studies Musik-Management

### MAS direction et gestion d'institutions musicales

La Haute école des arts propose à partir de l'automne 2005 de nouveaux cours et études post-grade en cours d'emploi allant jusqu'au MAS – Master of Advanced Studies. Cette formation bilingue (français/allemand) et modulaire est unique en suisse. Vous avez le choix entre la filière complète et des cours postgrades (CAS – Certificate of Advanced Studies) pouvant être suivis isolément.

Ce cursus a été remanié, fortement élargi et offre des études bilingues (français/-allemand). Il est composé de cours postgrades qui peuvent conduire à une formation postgrade en gestion musicale. L'offre précédente de la HERZKA/ASEM a été intégrée dans le concept des études post-grades des Hautes écoles spécialisées. Cette formation modulaire donne une importance particulière aux activités professionnelles, grâce à l'étude de cas pratiques et à la réalisation de nombreux projets.

La formation s'adresse aux cadres d'institutions musicales et à tous ceux et celles qui veulent professionnaliser leur structure - groupes, ensembles, chœurs, sociétés ou orchestres.

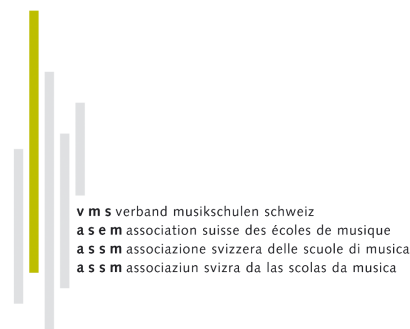
Tous les cours se concentrent sur les processus de mutation et la gestion du changement. La raison en est la conviction que la société actuelle se trouve engagée dans un processus important et durable de mutation et de restructuration, notamment dans le domaine culturel. C'est pourquoi nous analysons notre environnement et nos réseaux, définissons nos points de vue et en tirons des projets, des stratégies et des visions.

Les études à la première Haute école des arts de Suisse sont axées sur la pratique et la théorie.

Les cours se divisent en études de contact, études personnelles, études de projets et études de contexte.

La combinaison d'au moins quatre cours (CAS) mène à une formation postgrade (MAS). Les cours CAS peuvent être combinés à volonté avec des CAS de MAS Musique pop et musiques actuelles.

En collaboration avec





## **CAS gestion personnelle**

*compétence personnelle dans le contexte artistique*

Ce cours développe la maîtrise de soi et les compétences sociales. Chaque participant acquiert des outils et un répertoire de comportements pour affronter des exigences élevées. L'étude de soi a pour sujets principaux la *méthode de travail* (gestion du temps, techniques de créativité, analyse de situation, méthodes de planification), la *gestion du stress et des ressources* (motivation, équilibre vie privée/vie professionnelle) et le *développement de la personnalité*. Les relations avec l'entourage sont abordées à travers la *communication* (rhétorique, négociation, conduite d'entretien), les *travaux en équipe et avec des équipes* ainsi que la *gestion des conflits* (prévention, escalade, intervention, gestion des crises).

### **Semestre automne 2009/10**

Jeudi 27.08. au samedi 29.08.2009 et Jeudi 10.09. au samedi 12.09.2009

Vendredi/Samedi 2./3.10.2009, 23./24.10., 13./14.11., 11./12.12.2009, 15./16.1.2010

Journée d'examen: 16<sup>me</sup> janvier 2010

## **CAS leadership**

*direction d'écoles de musique et d'institutions musicales*

Ce cours se compose de trois volets: 1° analyse – *contexte social, évolutions sociales* (culture, arts, musique, éducation, politique et économie); 2° conséquences stratégiques et opérationnelles – *leadership* (conduite de spécialistes de la culture voués à des tâches pédagogiques), gestion du personnel, stratégie (développement de l'école ou de l'organisation), nouvelles formes et modèles d'enseignement, partenariats et coopérations; 3° *méthodes de gestion* (analyse, techniques d'innovation et de pilotage), *gestion de la qualité* (controlling), *questions financières et juridiques* (budget et compte de résultats), *droit de l'école, du travail et des contrats*.

### **Semestre printemps 2010**

Jeudi 18.02. au samedi 20.02.2010 et 11.03. au 13.03.2010

Vendredi/Samedi 26./27.03.2010, 9./10.04., 7./8.05., 4./5.06., 2./3.07.2010

Journée d'examen: 3<sup>me</sup> juillet 2010



## **CAS conception et direction de projet**

*conception, réalisation et communication de projets musicaux et interdisciplinaires*

Les projets novateurs sont la base de la diversité culturelle et jouent souvent le rôle de pionniers. Le cours développe les compétences nécessaires pour toucher le public. Ses grands axes sont 1° le *travail conceptuel*, c'est-à-dire l'élaboration de modèles de politique culturelle, compte tenu de tous les interfaces pertinents et de leur programmation, théorie et promotion de la culture comprises, 2° la *gestion de projet* (planification et réalisation de projets), 3° le *marketing* et les *relations publiques* (animation et présentation, utilisation des médias, conférence de presse, dossier, interview et PR, branding pour institutions, projets et manifestations), 4° contacts avec les théâtres, agences, festivals, éditeurs, etc., 5° les *finances* (financement, business plan, budget, fundraising, sponsoring) et les *questions juridiques* (droit d'auteur, tantièmes, etc.).

### **Semestre automne 2010/11**

Jeudi 19.08. au samedi 21.08.2010 et 2.09. au 4.09.2010

Vendredi/Samedi 17./18.09.2010, 29./30.10., 19./20.11., 3./4.12.2010, 14./15.1.2011

Journée d'examen: 15<sup>me</sup> janvier 2011

## **CAS stage**

Un stage d'au moins deux semaines constitue le point fort de ce groupe postgrade. A cet effet, des hautes écoles de musique et autres institutions musicales ainsi que des festivals offrent un choix de stages. Les dates peuvent être fixées librement en accord avec l'organisation de stage et la direction des études pendant le semestre. Les jours de présence renforcent l'accompagnement, la préparation et l'approfondissement du stage. Une offre de coaching (facultatif) est à disposition. Vous désignez la personne appropriée à votre situation ou/et problème spécifique parmi un pool des coaches ou, en alternance avec le coaching, vous choisissez des cours parmi l'offre de la HEAB (filrière musique particulièrement). Les cours sont enseignés individuellement, en groupe ou en classe, selon leur forme et leur contenu.

### **Semestre printemps 2009**

Samedi 19.2.2011, 19.3., 9.4., 7.5., Vendredi/Samedi 1./2.7.2011

Journée d'examen: 1<sup>er</sup> / 2<sup>me</sup> juillet 2011



### **Durée des études**

Un cours de diplôme postgrade comprend 15 jours de présence au cours, une journée d'examen et les études individuelles durant un semestre. Un diplôme postgrade s'étend sur deux ou trois ans en fonction du choix des cours postgrades.

### **Enseignants-es**

L'équipe des enseignants-es est formée de spécialistes de la Haute école des arts de Berne, des Hautes écoles de Berne ainsi que d'experts spécialisés venant de la pratique.

### **Inscription et conditions d'admission**

Le diplôme postgrade et les cours postgrades direction et gestion d'institutions musicales suivent généralement des études sanctionnées par un diplôme dans une haute école, une école spécialisée ou une haute école spécialisée. Toute personne répondant aux conditions précitées ou ayant suivi une formation ou formation continue équivalentes peut être admise. Des personnes bénéficiant d'une expérience de plusieurs années et présentant les aptitudes requises (admission sur dossier) peuvent également s'inscrire.

La direction des études décide des admissions sur la base du dossier d'inscription et d'un entretien personnalisé. La direction se réserve toutefois le droit de procéder à un premier choix si le nombre d'inscriptions est élevé.

### **Coûts**

Certificate of Advanced Studies	CHF 4'900.- par CAS
Master of Advanced Studies	CHF 4'650.- par CAS dans le cadre d'un MAS Taxe d'examen CHF 300.-
Cours journaliers individuels	CHF 375.- par jours de cours CHF 350.- par jours de cours à partir de 3 jours

Les diplômé(e)s de la formation Herzka/VMS peuvent bénéficier de conditions spéciales sur demande.

Les frais de déplacements ou d'hébergement ne sont pas compris dans les coûts. Une documentation complète et un coaching individuel pendant la durée des études sont inclus. Aucune réduction n'est accordée lors d'absence à un module.

### **Diplôme**

Le certificat postgrade est accordé suite à la fréquentation régulière de l'enseignement (min. 80%) et la réussite des examens. Le diplôme postgrade exige les mêmes conditions auxquelles s'ajoute la reconnaissance du travail de diplôme par la direction des études et sa présentation.

### **Lieu**

L'enseignement se déroule principalement dans les locaux de la Haute école des arts de Berne.

### **Information et conseil –**

#### **Direction des études de direction et gestion d'institutions musicales**

felix.bamert@hkb.bfh.ch

Tél. +41 (0)31 634 91 70, Mobile +41 (0)78 740 55 11

Fax +41 (0)31 634 91 71

**HEAB** – Haute école des arts de Berne

Papiermühlestr. 13a, CH-3000 Berne 22

[www.hkb.bfh.ch](http://www.hkb.bfh.ch)

Version 05.2010 – Sous réserve de modifications